



Six entreprises sur dix encore actives cinq ans après leur création

Parmi les 7 200 entreprises du secteur marchand non agricole, hors régime de l'auto-entrepreneur, immatriculées au premier semestre 2010, 60 % sont encore actives après cinq ans. Les trois premières années d'existence sont les plus difficiles à passer pour l'entreprise. Statut juridique, montant investi à la création, niveau de formation et expérience professionnelle du créateur sont des facteurs déterminants pour la pérennité des entreprises. Si le développement des unités pérennes a généré 3 000 emplois sur cinq ans, la disparition des entreprises au cours de cette période en a détruit 5 000. Au total, après cinq ans, 12 000 emplois sont encore présents dans les entreprises encore actives, soit 90 % des 14 000 créées initialement.

Mathieu Lecomte, Insee

Dans les Hauts-de-France, 7 200 entreprises, hors auto-entrepreneurs, du secteur marchand non agricole ont été créées lors du premier semestre 2010.

Les premières années sont les plus difficiles

Sur dix entreprises de cette cohorte 2010, six sont encore actives après cinq ans contre sept au bout de trois ans. Une entreprise sur dix a cessé son activité chaque année jusqu'en 2013 puis seulement une jusqu'en 2015. Le résultat est identique à l'échelon national. À titre de comparaison, la moitié des entreprises créées de la génération 2006 étaient encore actives cinq ans après leur formation (*encadré*).

Les sociétés résistent bien mieux que les entreprises individuelles

Dans la région comme en France, les sociétés, qui représentent six entreprises sur dix de la génération 2010, sont nettement plus pérennes que les entreprises individuelles. Sept sociétés sur dix de la cohorte 2010 sont encore en activité cinq ans après, soit deux de plus que les entreprises individuelles (*figure 1*).

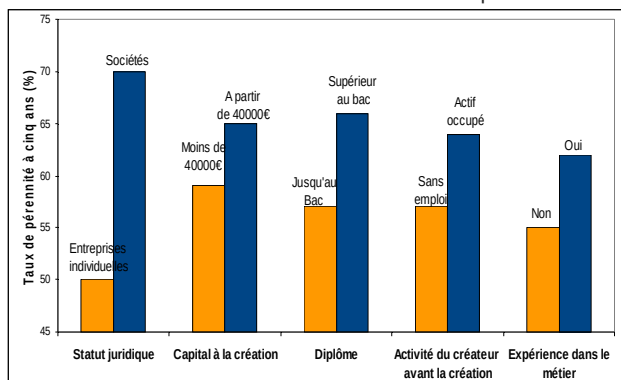
Des taux de survie plus élevés au-delà de 40 000 euros de capital initial

Les chances de pérennité d'une entreprise progressent significativement à partir de 40 000 euros de capital investi au démarrage. À ce niveau d'investissement financier, 65 % des entreprises de la génération 2010 sont encore présentes après cinq ans en région. En dessous de ce montant, leur pérennité n'est plus que de 59 %. Ce facteur explique en partie la plus forte longévité des sociétés par rapport aux entreprises individuelles. En effet, 30 % des sociétés en région démarrent avec un capital d'au moins 40 000 euros,

contre 12 % pour les entreprises individuelles. La situation est similaire en France métropolitaine.

1 Le statut juridique est prépondérant dans le potentiel de pérennité d'une entreprise

Taux de pérennité à cinq ans des entreprises de la cohorte 2010 en Hauts-de-France selon différentes caractéristiques



Note de lecture : environ 50 % des entreprises individuelles créées lors du premier semestre 2010 en région sont encore actives cinq ans après leur création.

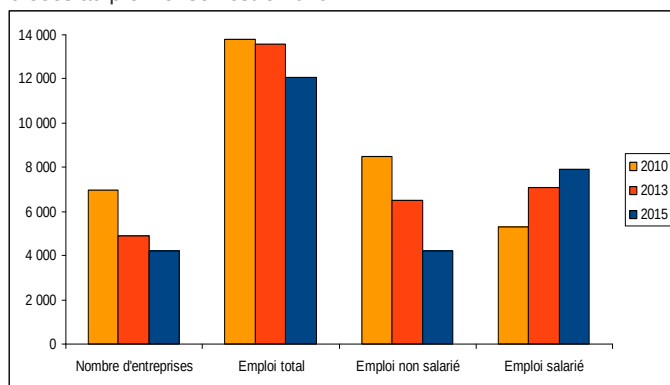
Source : Insee, Sine 2010.

Une pérennité plus forte chez les créateurs titulaires d'un diplôme universitaire

La pérennité de l'entreprise augmente avec le niveau de diplôme du créateur. Ainsi, 65 % des entreprises de la cohorte dont le dirigeant possède un diplôme de niveau universitaire sont encore actives en 2015. Ce cas de figure concerne quatre entreprises sur dix. Les chances de pérennité à cinq ans des projets de créateurs possédant au plus le baccalauréat sont inférieures de huit points. Ces constats se vérifient également au niveau national.

2 12 000 emplois en 2015 dans les entreprises créées au premier semestre 2010

Évolution du nombre d'entreprises et de l'emploi des entreprises créées au premier semestre 2010



Source : Insee, Sine 2010.

De meilleures chances de réussite pour les créateurs initialement en emploi et possédant de l'expérience

Avant de lancer leur entreprise, environ 55 % des créateurs régionaux occupaient déjà un emploi en 2010. Ces individus ont un potentiel de réussite plus important que les autres. En effet, 65 % de leurs entreprises sont encore actives cinq ans plus tard contre 57 % pour les créateurs sans emploi avant le démarrage de leur entreprise. La situation est comparable en France métropolitaine.

Le fait d'avoir une expérience précédente dans le métier favorise aussi le potentiel de succès. Cette situation concerne six créateurs sur dix. Ainsi, 62 % des entreprises ouvertes par des dirigeants expérimentés dans le métier sont encore actives cinq ans plus tard. Pour les personnes démarrant un projet dans une nouvelle activité, le taux de pérennité à cinq ans est plus faible de cinq points.

Près de 90 % de l'emploi généré par les créations de 2010 maintenu en 2015

En 2015, 12 000 emplois sont recensés dans les entreprises encore actives ce qui représente près de 90 % des 14 000 emplois créés initialement (figure 2). La proportion est identique en France métropolitaine. En cinq ans, 3 000 emplois supplémentaires ont en effet été générés par les entreprises pérennes tandis que les entreprises cessant leur activité en ont détruit 5 000. Lors des trois premières années d'observation de la cohorte, les emplois perdus par les cessations avaient été compensés par les emplois créés. Cela n'a plus été le cas les deux années suivantes. Toutefois, cette réduction de 10 % de l'emploi sur cinq ans est moindre que pour celle de la génération 2006, supérieure à 20 %.

Définitions

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la **création d'entreprise** correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Ce concept, harmonisé au niveau européen, inclut la réactivation d'entreprise après une interruption de plus d'un an et la reprise d'entreprise s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du repreneur, du point de vue de l'activité et de la localisation. Dans les enquêtes Sine, la notion de création est un peu plus restrictive. En effet, sont exclues les entreprises ayant vécu moins d'un mois et les « activations économiques » correspondant à des immatriculations dans Sirène (Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements) avant le 1^{er} janvier de l'année de la génération considérée.

Le taux de pérennité à n (années) est le rapport entre le nombre d'entreprises créées au cours du premier semestre de l'année considérée (2010 ou 2006), ayant atteint leur N^{ième} anniversaire, à l'ensemble des entreprises créées au cours du premier semestre de l'année considérée.

Sources

Sine (Système d'information sur les nouvelles entreprises) est un dispositif permanent d'observation d'une génération de nouvelles entreprises tous les quatre ans. L'échantillon utilisé pour la génération 2010 contient 2 900 entreprises, qui ont été interrogées à trois reprises : en 2010, en 2013 et en 2015.

Des facteurs à prendre en compte pour la comparaison des générations 2006 et 2010

Plusieurs facteurs sont à prendre en compte avant de conclure à une plus grande pérennité de la cohorte 2010 comparée à celle de 2006.

En premier lieu, les entreprises de la cohorte 2006 ont souffert peu après leur formation des effets de la crise économique 2008-2009, ce qui a impacté les projets les plus fragiles.

En second lieu, les caractéristiques des deux cohortes sont différentes. La cohorte 2010 n'inclut aucune entreprise individuelle créée sous le régime de l'auto-entrepreneur apparu en janvier 2009. A contrario, la cohorte 2006 comprend des projets, par nature plus fragiles, que le régime de l'auto-entrepreneur ciblera trois ans plus tard. Ainsi, 45 % des entreprises sous le statut de personnes physiques de 2006 sont encore actives cinq ans après leur création contre 50 % de la génération 2010. En outre, l'exclusion des auto-entrepreneurs dans la cohorte 2010 y fait mécaniquement augmenter la représentation de la forme sociétaire (de 45 % pour la cohorte 2006 à 60 % pour celle de 2010). Or la pérennité des sociétés est meilleure que celle des entreprises individuelles quelle que soit la cohorte.

La pérennité plus grande des entreprises de la cohorte 2010 est encore à relier à la plus forte proportion de projets démarrés en 2010 avec un capital de plus de 40 000 euros : trois sur dix contre deux sur dix en 2006. Enfin, la situation antérieure du créateur joue également un rôle dans le succès de l'entreprise. De ce fait, la cohorte 2010 est avantagée par une part plus importante de créateurs occupant un emploi avant le lancement de leur entreprise : + 5 points par rapport à 2006. La proportion de dirigeants possédant une expérience dans leur métier est également supérieure de 8 points en 2010 à celle de 2006.

Pour en savoir plus :

- Béziau J et Bignon N., « Les entreprises créées en 2010 : Plus pérennes que celles créées en 2006, touchées par la crise », *Insee Première* n° 1639 mars 2017.
- Sierakowski D et Lecomte M., « Sept entreprises sur dix actives trois ans après leur création », *Insee Flash Nord-Pas-de-Calais* n° 12, mai 2015.
- Richet D., « Entreprises créées en 2010 : sept sur dix sont encore actives trois ans après leur création », *Insee Première* n° 1543 avril 2015.

Insee Hauts-de-France
130 avenue du président
J.F. Kennedy
CS 70769
59034 Lille Cedex

Directeur de la
publication :
Jean-Christophe Fanouillet

Rédacteur en Chef :
Nadine Lhuillier

ISSN : 2425-2433

© Insee 2017

